

COVID-19 – Nous voulons connaître l'impact sur les dépenses INAMI et suivre la situation de près

Depuis mi-mars, l'épidémie du coronavirus a eu un impact considérable sur les remboursements dans tous les secteurs des soins de santé.

L'impact du COVID-19 sur les remboursements des soins de santé est présenté via des rapports réguliers. Quelques premières conclusions sont déjà présentées ci-dessous.

Afin d'analyser l'impact au plus vite, 3 nouveaux flux de données ont été créés afin de disposer des données plus rapidement : des prestations temporaires COVID-19, des prestations ambulatoires (en dehors des hôpitaux) et des prestations dans les hôpitaux (tant pour les patients ambulatoires qu'hospitalisés).

Ces 3 nouveaux flux de données décrivent d'une part les surcoûts engendrés par la crise pour les soins supplémentaires (prestations temporaires COVID-19). Les prestations à distance ne sont pas considérées comme un surcoût car elles évitent des prestations équivalentes avec un contact physique. D'autre part, ces flux montrent également les effets du report des soins non urgents (prestations ambulatoires et prestations dans les hôpitaux).

Les premières conclusions ont été établies sur base de données limitées. En effet, les données relatives à chacun de ces 3 flux de données sont provisoirement basées sur les données reçues par les organismes assureurs (O.A.) jusqu'au 31 juillet 2020 inclus. Elles donnent une bonne indication de la première vague de la crise.

Prestations temporaires COVID-19

Pour lutter contre le COVID-19, plusieurs mesures exceptionnelles ont dû être prises. Dès lors, de nouvelles prestations (temporaires) ont dû être créées, qui s'appliquent pendant la période du COVID-19. Il y a 2 types de nouvelles prestations :

- des prestations concernant des mesures qui ne sont pas censées avoir un impact budgétaire. Ces prestations concernent principalement les soins à distance (consultation téléphonique ou consultation vidéo en remplacement de la consultation physique).
- des prestations concernant des mesures avec un impact budgétaire : le surcoût est repris en dehors de l'objectif, dans le budget 2020 (recettes - dépenses - budget) des soins de santé. Ces mesures concernent la surveillance des patients COVID-19 (soins intensifs, sections COVID-19 dans les hôpitaux et services hospitaliers d'urgence), l'adaptation des prestations de base et forfaits des infirmiers à la réalité du COVID-19, les centres de triage et de prélèvement, et le remboursement des tests.

Le **tableau 1** présente les données (dépenses et nombre de cas) relatives aux prestations temporaires COVID-19 reçues par les organismes assureurs (O.A.) jusqu'au 31 juillet 2020 inclus. Ces données sont provisoires compte tenu que les O.A. ont reçu en août 2020 et continueront de recevoir les mois suivants de nombreuses nouvelles prestations. L'INAMI intervient financièrement dans les coûts supportés par les prestataires de soins dans l'achat d'équipement spécifique et les mesures de protection requises dans le cadre de la pandémie COVID-19. Une enveloppe de 288 millions d'euros est prévue pour cette seule mesure, cette indemnité sera versée au plus tard le 31 décembre 2020.

Tableau 1 - Prestations temporaires COVID-19 : dépenses (en 000 EUR) et nombre de cas (jusqu'au 31 juillet inclus)

Mesure	Dépenses	Cas
a) Surveillance patients COVID-19 : soins intensifs, unités COVID-19 et urgences	6.646	215.508
Honoraires médicaux – Chirurgie	435	5.618
Honoraires médicaux – Surveillance	6.211	209.890
b) Structures intermédiaires	8	370
Soins par kinésithérapeutes	8	370
c) Centres de triage et de prélèvement	2.526	86.705
Honoraires médicaux – Consultations, visites et avis	2.526	86.705
e) Art infirmier: adaptation prestations de base et forfaits (mesures de protection)	58.899	19.388.956
Honoraires des praticiens de l'art infirmier	58.899	19.388.956
f) Art infirmier: suivi patients COVID-19	9	750
Honoraires des praticiens de l'art infirmier	9	750
g) Remboursement tests (tests sérologiques exclus)	16.352	358.636
Honoraires médicaux - Biologie clinique	16.352	358.636
h) Soin psychologique (élargissement)	1	24
Soins psychologiques	1	24
j) Utilisation accrue d'oxygène	28	3.750
Spécialités délivrées aux bénéficiaires non hospitalisés dans les officines	28	3.750
k) Tests sérologiques	342	35.604
Honoraires médicaux - Biologie clinique	342	35.604
m) Rééducation des patients COVID-19 hospitalisés	0	30
Soins par kinésithérapeutes	0	30
<i>s/total avec impact budgétaire</i>	<i>84.811</i>	<i>20.090.333</i>
Cancer du sein : radiothérapie hypofractionnée	702	602
Honoraires médicaux – Prestations spéciales	702	602
Soins à distance Covid	116.388	5.545.197
Forfait pour journée d'entretien dans l'hôpital psychiatrique (compétence fédérale)	191	4.777
Honoraires dentaires	1.281	64.217
Honoraires médicaux – Consultations, visites et avis	113.120	5.423.239
Rééducation fonctionnelle et professionnelle (compétence fédérale)	59	408
Soins par kinésithérapeutes	1.621	49.522
Soins psychologiques	117	3.034
<i>s/total avec impact budgétaire</i>	<i>117.091</i>	<i>5.545.799</i>
Total	201.901	25.636.132

Les **dépenses totales pour les nouvelles prestations** s'élèvent à 202 millions d'EUR, dont 117 millions d'EUR pour des mesures considérées comme n'ayant pas d'impact budgétaire. La raison pour laquelle les prestations à distance ne sont pas considérées comme un surcoût est qu'elles permettent d'éviter des prestations équivalentes avec un contact physique. **Les dépenses pour les soins à distance** s'élèvent à 116,4 millions d'EUR (5.545.197 prestations) et les dépenses pour la radiothérapie hypofractionnée chez les patients atteints de cancer du sein s'élèvent à 702 milliers d'EUR.

Les **dépenses liées aux mesures ayant un impact budgétaire** s'élèvent à 84,8 millions d'EUR. Celles-ci ont principalement trait à l'adaptation des prestations de base et forfaits des infirmiers à la réalité du COVID-19, soit 59 millions d'EUR. En outre, les dépenses comptables pour le remboursement des tests (à l'exclusion des tests sérologiques) s'élèvent à 16 millions d'EUR et les dépenses pour la surveillance des patients Covid à près de 7 millions d'EUR.

Les **tableaux 2 et 3** indiquent les dépenses et le nombre de prestations, tels que repris au tableau 1, par mois de prestation. Cependant, les dépenses pour les mois de prestations de mai 2020, juin 2020 et surtout juillet 2020 sont encore incomplètes compte tenu que les organismes assureurs ont reçu en août 2020 et continueront de recevoir les mois suivants de nombreuses dépenses pour ces mois de prestation.

Tableau 2 - Dépenses (en 000 EUR) des prestations temporaires COVID-19 par mois de prestation (jusqu'au 31 juillet inclus)

Mesure	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Total
a) Surveillance patients COVID-19 : soins intensifs, unités COVID-19 et urgences	1.429	3.817	1.193	207		6.646
Honoraires médicaux – Chirurgie	67	272	89	8		435
Honoraires médicaux – Surveillance	1.363	3.545	1.104	199		6.211
b) Structures intermédiaires		4	4			8
Soins par kinésithérapeutes		4	4			8
c) Centres de triage et de prélèvement	313	997	931	281	4	2.526
Honoraires médicaux – Consultations, visites et avis	313	997	931	281	4	2.526
e) Art infirmier: adaptation prestations de base et forfaits (mesures de protection)	10.991	13.808	14.374	19.323	402	58.899
Honoraires des praticiens de l'art infirmier	10.991	13.808	14.374	19.323	402	58.899
f) Art infirmier: suivi patients COVID-19	1	1	2	5		9
Honoraires des praticiens de l'art infirmier	1	1	2	5		9
g) Remboursement tests (tests sérologiques exclus)	1.373	3.925	5.994	4.960	100	16.352
Honoraires médicaux - Biologie clinique	1.373	3.925	5.994	4.960	100	16.352
h) Soin psychologique (élargissement)		0	0	0		1
Soins psychologiques		0	0	0		1
j) Utilisation accrue d'oxygène		18	4	5		28
Spécialités délivrées aux bénéficiaires non hospitalisés dans les officines		18	4	5		28
k) Tests sérologiques			0	338	4	342
Honoraires médicaux - Biologie clinique			0	338	4	342
m) Rééducation des patients COVID-19 hospitalisés		0	0	0		0
Soins par kinésithérapeutes		0	0	0		0
<i>s/total avec impact budgétaire</i>	<i>14.108</i>	<i>22.571</i>	<i>22.503</i>	<i>25.120</i>	<i>510</i>	<i>84.811</i>
Cancer du sein : radiothérapie hypofractionnée		429	225	49		702
Honoraires médicaux – Prestations spéciales	0	429	225	49		702
Soins à distance Covid	25.567	43.137	24.481	15.014	8.189	116.388
Forfait pour journée d'entretien dans l'hôpital psychiatrique (compétence fédérale)	44	73	50	23		191
Honoraires dentaires	188	772	245	58	17	1.281
Honoraires médicaux – Consultations, visites et avis	25.028	41.239	23.840	14.846	8.167	113.120
Rééducation fonctionnelle et professionnelle (compétence fédérale)	10	39	9	1		59
Soins par kinésithérapeutes	282	958	300	75	5	1.621
Soins psychologiques	14	56	36	11		117
<i>s/total sans impact budgétaire</i>	<i>25.567</i>	<i>43.566</i>	<i>24.705</i>	<i>15.063</i>	<i>8.189</i>	<i>117.091</i>
Total	39.675	66.137	47.208	40.183	8.699	201.901

Tableau 3 - Nombre de prestations temporaires COVID-19 par mois de prestation (jusqu'au 31 juillet inclus)

Mesure	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Total
a) Surveillance patients COVID-19 : soins intensifs, unités COVID-19 et urgences	46.336	123.074	39.141	6.957		215.508
Honoraires médicaux – Chirurgie	1.066	3.501	967	84		5.618
Honoraires médicaux – Surveillance	45.270	119.573	38.174	6.873		209.890
b) Structures intermédiaires		195	175			370
Soins par kinésithérapeutes		195	175			370
c) Centres de triage et de prélèvement	10.824	34.183	31.985	9.603	110	86.705
Honoraires médicaux – Consultations, visites et avis	10.824	34.183	31.985	9.603	110	86.705
e) Art infirmier: adaptation prestations de base et forfaits (mesures de protection)	3.635.546	4.526.625	4.722.415	6.372.502	131.868	19.388.956
Honoraires des praticiens de l'art infirmier	3.635.546	4.526.625	4.722.415	6.372.502	131.868	19.388.956
f) Art infirmier: suivi patients COVID-19	42	101	126	481		750
Honoraires des praticiens de l'art infirmier	42	101	126	481		750
g) Remboursement tests (tests sérologiques exclus)	29.383	89.475	130.962	106.671	2.145	358.636
Honoraires médicaux - Biologie clinique	29.383	89.475	130.962	106.671	2.145	358.636
h) Soin psychologique (élargissement)		6	9	9		24
Soins psychologiques		6	9	9		24
j) Utilisation accrue d'oxygène		2.483	554	713		3.750
Spécialités délivrées aux bénéficiaires non hospitalisés dans les officines		2.483	554	713		3.750
k) Tests sérologiques			3	35.200	401	35.604
Honoraires médicaux - Biologie clinique			3	35.200	401	35.604
m) Rééducation des patients COVID-19 hospitalisés		7	17	6		30
Soins par kinésithérapeutes		7	17	6		30
<i>s/total avec impact budgétaire</i>	<i>3.722.131</i>	<i>4.776.149</i>	<i>4.925.387</i>	<i>6.532.142</i>	<i>134.524</i>	<i>20.090.333</i>
Cancer du sein : radiothérapie hypofractionnée	1	234	306	61		602
Honoraires médicaux – Prestations spéciales	1	234	306	61		602
Soins à distance Covid	1.253.762	2.032.339	1.138.948	717.195	402.953	5.545.197
Forfait pour journée d'entretien dans l'hôpital psychiatrique (compétence fédérale)	1.112	1.829	1.250	586		4.777
Honoraires dentaires	9.446	38.683	12.339	2.921	828	64.217
Honoraires médicaux – Consultations, visites et avis	1.233.765	1.960.412	1.115.719	711.362	401.981	5.423.239
Rééducation fonctionnelle et professionnelle (compétence fédérale)	89	240	70	9		408
Soins par kinésithérapeutes	8.980	29.737	8.636	2.025	144	49.522
Soins psychologiques	370	1.438	934	292		3.034
<i>s/total sans impact budgétaire</i>	<i>1.253.763</i>	<i>2.032.573</i>	<i>1.139.254</i>	<i>717.256</i>	<i>402.953</i>	<i>5.545.799</i>
Total	4.975.894	6.808.722	6.064.641	7.249.398	537.477	25.636.132

Prestations ambulatoires (en dehors de hôpitaux)

Un deuxième flux de données reprend 33 codes nomenclature. Cela a permis un premier suivi des dépenses pour les prestations ambulatoires. Initialement, ce flux a été limité dans le rapport à cinq des sept organismes assureurs en raison de problèmes de démarrage de ce flux.

Le **tableau 4** reprend les dépenses des 33 codes nomenclature reçues par les organismes assureurs (à l'exception des Mutualités Socialistes et des Mutualités Libérales) en 2019 et 2020 du 1er janvier au 31 juillet de chaque année, par mois de prestation.

Les dépenses portant sur les mois de prestation de mai, de juin et principalement de juillet sont incomplètes, car les organismes assureurs recevront beaucoup de dépenses pour ces mois de prestation en août 2020 et dans les mois à venir.

Toutefois, nous pouvons déjà observer **certaines évolutions**.

- Pour tous les secteurs, les **dépenses en 2020 sont inférieures de 4,2% à celles de 2019**. Ce sont surtout les secteurs des médecins (-13,8 %), des dentistes (-24,9 %), de la kinésithérapie (-25,3 %), des opticiens (-31,1 %) et de la logopédie (-29,2 %) qui présentent une diminution marquée des dépenses.
- Pour les **mois de prestation de mars, avril et mai**, une baisse des dépenses est observée dans la plupart des secteurs. Les exceptions sont les secteurs des spécialités pharmaceutiques (où une augmentation est encore observée en mars, mais une diminution en avril et mai) et des praticiens de l'art infirmier (où l'on peut voir une augmentation des dépenses en mars et avril, en raison d'une augmentation des forfaits, mais une baisse en mai).
- Pour le **mois de prestation de juin**, une augmentation des dépenses est constatée pour les dentistes, les praticiens de l'art infirmier et les spécialités, tandis qu'il y a une diminution dans les autres secteurs.

Tableau 4 - Prestations ambulatoires par mois de prestation (en 000 EUR) (jusqu'au 31 juillet inclus)

Secteur	Mois de prestation 2019							Total
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	
Médecins	62.196	59.933	56.501	54.016	55.390	45.354	34.382	367.774
Dentistes	11.326	10.428	10.423	9.937	9.817	8.130	4.526	64.587
Spécialités	142.331	134.753	143.398	140.235	146.987	137.323	57	845.083
Soins infirmiers	40.553	37.076	38.995	38.729	38.596	34.056	1.586	229.591
<i>Actes</i>	9.855	9.102	9.581	9.514	9.420	8.279	456	56.208
<i>Forfaits</i>	30.698	27.974	29.413	29.214	29.175	25.777	1.131	173.383
Kinésithérapeutes	25.352	23.868	23.579	21.382	18.215	10.333	2.524	125.253
Bandagistes et orthopédistes	578	501	577	541	434	455	49	3.135
Opticiens	373	306	312	261	246	169	84	1.751
Audiciens	0	2.570	2.899	3.270	2.993	2.066	793	14.590
Sages-femmes	366	335	345	344	309	221	29	1.948
Logopédie	1.966	1.847	1.626	1.326	1.527	886	54	9.233
Total	285.042	271.617	278.653	270.041	274.515	238.992	44.084	1.662.945
Secteur	Mois de prestation 2020							Total
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	
Médecins	67.307	59.425	50.490	27.073	34.931	45.053	32.843	317.123
Dentistes	11.798	10.380	5.873	645	5.221	9.235	5.375	48.526
Spécialités	151.913	137.862	170.951	133.672	128.552	145.224	52	868.226
Soins infirmiers	42.383	38.754	42.227	39.742	36.481	39.682	1.050	240.321
<i>Actes</i>	10.097	9.268	9.808	8.754	8.127	9.000	267	55.321
<i>Forfaits</i>	32.287	29.485	32.420	30.988	28.354	30.682	783	184.999
Kinésithérapeutes	26.533	23.429	14.380	5.533	11.622	10.237	1.801	93.534
Bandagistes et orthopédistes	632	519	625	579	452	274	5	3.086
Opticiens	321	317	155	20	156	168	69	1.206
Audiciens	3.302	3.224	2.646	1.631	1.251	1.133	203	13.390
Sages-femmes	382	335	310	297	286	216	27	1.853
Logopédie	1.861	1.492	882	420	1.046	804	35	6.539
Total	306.431	275.736	288.539	209.612	219.999	252.026	41.460	1.593.804
Secteur	Evolution 2020 / 2019							Total
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	
Médecins	8,2%	-0,8%	-10,6%	-49,9%	-36,9%	-0,7%		-13,8%
Dentistes	4,2%	-0,5%	-43,7%	-93,5%	-46,8%	13,6%		-24,9%
Spécialités	6,7%	2,3%	19,2%	-4,7%	-12,5%	5,8%		2,7%
Soins infirmiers	4,5%	4,5%	8,3%	2,6%	-5,5%	16,5%		4,7%
<i>Actes</i>	2,5%	1,8%	2,4%	-8,0%	-13,7%	8,7%		-1,6%
<i>Forfaits</i>	5,2%	5,4%	10,2%	6,1%	-2,8%	19,0%		6,7%
Kinésithérapeutes	4,7%	-1,8%	-39,0%	-74,1%	-36,2%	-0,9%		-25,3%
Bandagistes et orthopédistes	9,3%	3,7%	8,4%	7,0%	4,0%	-39,7%		-1,6%
Opticiens	-14,1%	3,4%	-50,2%	-92,4%	-36,5%	-0,4%		-31,1%
Audiciens		25,5%	-8,7%	-50,1%	-58,2%	-45,2%		-8,2%
Sages-femmes	4,3%	0,1%	-10,0%	-13,6%	-7,3%	-2,3%		-4,9%
Logopédie	-5,4%	-19,2%	-45,8%	-68,3%	-31,5%	-9,3%		-29,2%
Total	7,5%	1,5%	3,5%	-22,4%	-19,9%	5,5%		-4,2%

Prestations dans les hôpitaux

Un troisième flux de données reprend l'ensemble des codes (nomenclature et pseudonomenclature) facturés par les hôpitaux, tant pour les patients ambulatoires qu'hospitalisés. De cette manière, un premier suivi des dépenses par secteur a été rendu possible pour les prestations réalisées au sein des hôpitaux.

Le **tableau 5** reprend, pour les secteurs les plus importants, les dépenses qui ont été facturées par les hôpitaux et perçues par les organismes assureurs en 2019 et 2020 du 1er janvier au 31 juillet de chaque année, par mois de prestation.

Les dépenses portant sur les mois de prestation de mai, de juin et principalement de juillet sont incomplètes, car les organismes assureurs recevront beaucoup de dépenses pour ces mois de prestation en août 2020 et dans les mois à venir.

Toutefois, nous pouvons déjà observer certaines évolutions.

- Pour tous les secteurs, les dépenses 2020 sont inférieures de 1,2% à celles de 2019.
- Pour les mois de prestation de mars, avril et mai 2020, on observe une baisse de respectivement - 5,7%, - 29,2% et -14,3% par rapport au même mois de prestation en 2019.
- Lorsqu'on regarde les services au sein des hôpitaux, il y a une grande différence avec les services de soins intensifs. Alors que les dépenses en unités de soins intensifs augmentent, les dépenses pour les autres services diminuent.
- Les dépenses pour toutes les rubriques des honoraires des médecins et des forfaits de soins à basse variabilité (représentant ensemble 52% des dépenses des documents STATMD) ont diminué au cours des mois de prestation de mars, avril et mai 2020 de respectivement 19,5%, 47,3% et 26,4% par rapport au même mois en 2019.
- Les dépenses du secteur des prestations pharmaceutiques (représentant 25% des dépenses des documents STATMD) augmentent pour tous les mois de prestation de 2020 par rapport au même mois en 2019. L'augmentation diminue toutefois significativement dans les mois d'avril et mai.

Tableau 5 - Prestations dans les hôpitaux par mois de prestations (en 000 EUR) (jusqu'au 31 juillet inclus)

Secteur	mois de prestation 2019						Total
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
Honoraires médicaux + SBV	491.747	453.757	464.422	438.938	412.290	210.722	2.471.875
Fournitures pharmaceutiques	220.629	198.423	209.544	209.361	194.601	102.748	1.135.305
Autres	213.047	195.215	199.344	186.989	172.486	88.262	1.055.343
Total	925.423	847.395	873.310	835.287	779.377	401.731	4.662.523
Secteur	mois de prestation 2020						Total
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
Honoraires médicaux + SBV	559.126	503.465	373.879	231.115	303.559	223.506	2.194.650
Fournitures pharmaceutiques	272.593	238.655	247.649	215.360	202.947	119.125	1.296.330
Autres	265.459	239.360	202.401	144.776	161.773	102.262	1.116.031
Total	1.097.178	981.480	823.928	591.252	668.279	444.893	4.607.011
Secteur	Evolution 2020 / 2019						Total
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
Honoraires médicaux + SBV	13,7%	11,0%	-19,5%	-47,3%	-26,4%		-11,2%
Fournitures pharmaceutiques	23,6%	20,3%	18,2%	2,9%	4,3%		14,2%
Autres	24,6%	22,6%	1,5%	-22,6%	-6,2%		5,8%
Total	18,6%	15,8%	-5,7%	-29,2%	-14,3%		-1,2%

Enfin, une estimation a été faite de l'activité dans les hôpitaux lors de la première vague du Covid-19 en examinant les soins d'urgence, les soins non urgents et la situation en hôpital de jour dans les hôpitaux généraux.

- Il serait attendu que les soins urgents ne diminuent pas fortement malgré la crise du Corona. Cependant, cela s'observe dans les données en 2020, principalement au mois d'avril.
- En raison du COVID-19, les hôpitaux devaient reporter les rendez-vous, consultations et traitements non urgents des mois de mars et avril. Après avoir analysé les données du STATMD, il peut être confirmé que les hôpitaux l'ont également fait. Au cours du mois de prestation d'avril 2020, les soins non urgents sont totalement à l'arrêt.
- Pour les forfaits en hospitalisation de jour, il peut être constaté que les forfaits en oncologie augmentent de 8% en avril 2020, les autres forfaits diminuent de 70% en avril 2020 par rapport à avril 2019.

Des efforts sont réalisés afin de garantir aux hôpitaux leurs financements et pour fournir une intervention dans leurs surcoûts. Une avance pour un montant global d'1,5 milliard d'euros a déjà été versée en avril et juillet, et une tranche supplémentaire de 500 millions d'euros suivra en octobre 2020.

A suivre

Nous continuons à suivre ces chiffres de près et prévoyons déjà une mise à jour du rapport en décembre 2020.

Des questions ?

- Monitoring des dépenses : actua@riziv-inami.fgov.be
- Mesures pendant cette crise COVID-19, la continuité des soins et les remboursements : covid19@riziv-inami.fgov.be
- Toute autre question : www.info-coronavirus.be, info-coronavirus@health.fgov.be ou 0800 14 689 de 9h à 17h